

**Conseil national de l'Ordre des médecins
(CNOM)**

4 rue Léon Jost
75855 Paris Cedex 17

Courrier envoyé en RAR

A Paris, le 20/07/23

Monsieur le Président,

Nous prenons connaissance avec stupéfaction du rapport qui place l'haptonomie parmi les « *pratiques de soins non conventionnelles* » entraînant des « *dérives thérapeutiques* » nécessitant de « *limiter les dangers que les patients souvent ignorants et bien trop souvent abusés peuvent rencontrer* » et vous insistez sur la possibilité de poursuites pénales notamment au titre du « charlatanisme ». Ce texte a été largement diffusé ces tous derniers jours par la lettre de l'Ordre des médecins.

Le CIRDH-FV, seule association concernant l'haptonomie en France (à notre connaissance) ne regroupe que des professionnels de santé (médecins, sage-femmes, kinésithérapeutes, infirmières, puéricultrices...) qui suivent une formation de trois ans certifiée QUALIOP. Ils utilisent ses apports dans le cadre classique de leur profession après une formation de plusieurs années et non de « *deux stages de cinq jours, pour un total de 65 heures de cours.* » (Page 70). Après cette formation initiale, pour rester sur nos listes, il faut suivre une nouvelle session d'actualisation tous les quatre ans. A défaut ils sont radiés de nos listes.

Si certains prétendent soigner par l'haptonomie seule, hors d'une profession de santé reconnue et contrôlée, nous ne les approuvons pas. Dans toute profession il y peut y avoir des brebis galeuses, nous sommes extrêmement vigilants à ce propos pour les professionnels formés par nos soins. Ceux qui ont des pratiques inéthiques ou douteuses sont aussi rayés de nos listes.

Quant aux risques, votre présentation même prouve qu'ils ne sont pas liés à l'haptonomie elle-même. Je cite : « *le risque essentiel peut être sous la forme d'emprise mentale du fait de l'approche psychologique que l'haptonomie aborde* ». A lire cette brochure, même si vous ignorez délibérément les usages pratiques positifs de l'haptonomie, elle ne présente donc, en elle-même, aucun risque pour la santé. En définitive, ce qui est reproché aux praticiens utilisant l'haptonomie n'est pas d'employer les concepts et méthodes développés depuis une soixantaine d'années, ni un risque de santé, mais le « *risque essentiel sous forme d'emprise mentale* », c'est-à-dire d'abus de faiblesse.

Le risque d'emprise mentale que vous dénoncez existe dans toute pratique de santé, et au-delà, dans toute relation de ce type. On a vu des gynécologues, des dentistes, des prêtres, des avocats condamnés pour le viol de leurs patientes/ouailles/clientes. Cela ne disqualifie pas la gynécologie, les soins dentaires, la religion, les activités judiciaires etc...

Une infirmière formée à l'haptonomie mobilise beaucoup plus facilement un patient couché. En quoi est-ce répréhensible ou même soupçonnable d'emprise mentale ? Une puéricultrice formée à l'haptonomie porte mieux un bébé. Où l'emprise peut-elle être ?



l'Haptonomie
CIRDH - FRANS VELDMAN

Nous ne nous reconnaissons en rien dans la description et les « *données publiques* » que vous affirmez avoir collectées « *sur les sites des promoteurs de ces techniques* ». Ainsi, ce que vous écrivez à propos de la durée de nos formations est faux pour ce qui nous concerne.

Face à la gravité de vos accusations, tous ces éléments inexacts interpellent.

Au vu de ces explications, nous vous demandons de retirer immédiatement la fiche 11 concernant l'haptonomie de la brochure et de diffuser à l'ensemble de la profession médicale cette information.

A défaut, on peut s'attendre à ce que le CNOM fasse preuve de rigueur intellectuelle dans sa démarche, et ne se borne pas à des accusations infondées et à des procès d'intention. Pour permettre le débat loyal et rigoureux qui caractérise la démarche scientifique, nous exigeons d'avoir immédiatement accès au dossier qui aurait été constitué sur « l'haptonomie », comme mentionné in fine de la fiche 11.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments confraternels

Dr Catherine DOLTO



l'Haptonomie

CIRDH · FRANS VELDMAN

9 Bis Villa du Bel Air, 75012 Paris
01 42 01 68 20 · cirdhfv@haptonomie.org
www.haptonomie.org